

FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE 2021

Le poids de la décision

DESCRIPTIF DU FESTIVAL

I - LES FILMS :

Film destiné aux professeurs et aux élèves
<i>Une intime conviction, Antoine Rimbault, 2019</i>
Depuis que Nora a assisté au procès de Jacques Viguier, accusé du meurtre de sa femme, elle est persuadée de son innocence. Craignant une erreur judiciaire, elle convainc un ténor du barreau de le défendre pour son second procès, en appel. Ensemble, ils vont mener un combat acharné contre l'injustice. Mais alors que l'étau se resserre autour de celui que tous accusent, la quête de vérité de Nora vire à l'obsession.

Film supplémentaire à destination des seuls professeurs
<i>Dans la tête d'un juré, Emmanuel Bourdieu, 2016</i>
Au cœur de notre justice, il existe encore un moment secret, qu'il est interdit de dévoiler : le délibéré. C'est le temps des jurés, ces citoyens ordinaires invités à rendre justice. Un dossier pénal aussi vrai que nature, a été constitué à partir d'éléments réels. C'est à partir de ce dossier pénal que le procès a été reconstitué et filmé jusqu'au délibéré. L'audience pénale et le délibéré sont tournés en conditions réelles à la Cour d'Assises de Lyon. De véritables magistrats, juges et avocats jouent leur propre rôle. Les jurés sont des citoyens "ordinaires" tirés au sort selon les règles de droit en vigueur. Face à eux, des comédiens jouent les rôles des témoins et de l'accusé.

II – LE DÉROULEMENT DU FESTIVAL :

Cette année, en raison des conditions sanitaires relatives à la COVID-19, un seul professeur par classe peut participer aux journées de formation.

1. Formation : jeudi 11 et vendredi 12 février 2021

- Pré-visionnement des films ;
- Pistes d'exploitation pédagogique des films ;
- Conférence sur le système judiciaire ;
- Préparation des débats avec des magistrats.

2. Projections et débats :

Cette année, la projection sera immédiatement suivie d'un débat, animé par des professionnels du droit dans les salles de cinéma.

Projection du film à 9 heures, débat à 11 heures, fin de la matinée prévue à 12 heures 30.

Mardi 6 avril 2021	Dieppe
Mardi 6 avril 2021	Évreux
Mardi 6 avril 2021	Elbeuf
Mardi 6 avril 2021	Yvetot
Mardi 6 avril 2021	Mont-Saint-Aignan
Jeudi 8 avril 2021	Mont-Saint-Aignan
Jeudi 8 avril 2021	Les Andelys
Jeudi 8 avril 2021	Pont-Audemer
Vendredi 9 avril 2021	Mont-Saint-Aignan
Vendredi 9 avril 2021	Verneuil d'Avre et d'Iton
Lundi 12 avril 2021	Mont-Saint-Aignan